

Feuille de route Développement Durable

2026-2030





Une vision pionnière de la préservation des ressources pour protéger le climat, la nature et les communautés

**Chez SUEZ, nous concevons, développons et déployons,
pour et avec nos clients, des solutions sur mesure
et locales pour préserver ce qui est essentiel.**

Nos métiers sont au cœur des enjeux de développement durable.
À travers notre action, nous contribuons à :

- servir les populations, en assurant l'accès aux services essentiels garantissant la santé et l'hygiène ;
- accompagner le développement et la souveraineté des territoires ;
- protéger la planète.

Notre feuille de route développement durable porte une ambition forte pour amplifier, partout où nous opérons, pour tous nos clients, la contribution de nos métiers à ces enjeux clés.

Elle adopte une approche intégrée, qui articule les enjeux climatiques, de protection de la nature et de responsabilité sociale.

En agissant sur la réduction des impacts environnementaux, l'adaptation au changement climatique, la préservation des écosystèmes, en favorisant le développement d'une culture inclusive et collaborative, nous contribuons à renforcer la résilience des territoires et à améliorer durablement la qualité de vie des populations.



Climat

**ACCÉLÉRER LA DÉCARBONATION
ET LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE**

Nous agissons pour réduire notre empreinte carbone, celle de nos clients, et pour renforcer la résilience de nos activités et des territoires sur lesquels nous opérons.

Nos engagements pour 2030

Engagement	Indicateur	Année de référence	Valeur de référence	Objectif d'ici 2030
Développer des activités contribuant à l'atténuation du changement climatique et à la résilience	% du chiffre d'affaires généré par des solutions contribuant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique ¹	2024	37%	40%
Réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES)	% de réduction des GES des scopes 1 et 2 ² (par rapport à 2021)	2021	-	-20% ³
	% de réduction des GES du scope 3 (par rapport à 2024 ⁴)	2024	-	-15% d'ici 2030 -25% d'ici 2035
Contribuer à la transition bas-carbone des territoires, des collectivités locales et de l'industrie	Émissions de GES évitées et séquestrées certifiées – nombre de dividendes climat ⁵ cumulés	2025	Lancement de l'initiative en 2025. Premiers résultats en 2026.	>1 million
Adapter nos sites prioritaires et vulnérables au changement climatique	% de sites prioritaires et vulnérables au changement climatique dotés d'un plan d'action	2024	7%	100%

¹ Tous les revenus associés aux activités définies dans le cadre de financement vert de SUEZ comme contributrices aux objectifs de développement durable en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

² Scope 2 « market-based ».

³ Correspondant, à date, à la moyenne pondérée des objectifs par activité : -39% pour les activités Eau, -26% pour les activités Déchets (hors valorisation énergétique), -2% pour les activités de valorisation énergétique des déchets.

⁴ Données antérieures non disponibles avec le même niveau de précision.

⁵ 1 dividende climat = 1 tonne d'équivalent CO₂ évitée ou séquestrée. Les dividendes climat sont des indicateurs extra-financiers non cessibles, vérifiés par un tiers externe, qui représentent l'impact climatique positif d'une entreprise. Ils sont distribués aux actionnaires en fonction de leur participation au capital. Il ne s'agit PAS de crédits carbone.



Nature

**ACCÉLÉRER LA PRÉSERVATION
DES RESSOURCES ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Nous préservons les écosystèmes et transformons l'eau et les déchets en ressources durables pour les territoires et l'industrie.

Nos engagements pour 2030

Engagement	Indicateur	Année de référence	Valeur de référence	Objectif d'ici 2030
Développer des activités contribuant à préserver l'environnement et soutenir l'économie circulaire	% du chiffre d'affaires généré par des solutions favorisant la Nature ¹	2024	39%	43%
Soutenir la résilience hydrique	m ³ d'eau douce économisés ² cumulés (par rapport à 2021)	2021	85 millions de m ³	1 milliard de m ³
	% des contrats de distribution clés dans des zones de stress hydrique avec un engagement de préservation de la ressource en eau	2024	80%	100%
Soutenir le développement du réemploi et du recyclage	% de déchets transformés en ressources régénérées ³	2021	29,6%	33%
Produire de l'énergie locale et durable à partir de déchets non recyclables	Production d'énergie à partir de déchets non recyclables ⁴ (TWh)	2021	6,1 TWh	7,5 TWh
Réduire les pressions sur la biodiversité	% de nos sites prioritaires vis-à-vis de la Nature appliquant les Standards Nature ⁵	2025	Standards publiés en 2025. Premiers résultats en 2026.	100%

¹ Tous les revenus associés aux activités définies dans le cadre de financement vert de SUEZ comme contributrices aux objectifs de développement durable suivants : utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, transition vers une économie circulaire, prévention et contrôle de la pollution.

² Volume d'eau douce économisé grâce aux mesures et solutions SUEZ mises en place sur les sites détenus et exploités par le Groupe, et à l'utilisation de ressources d'eau alternatives (par exemple, via la réutilisation des eaux usées traitées ou encore le dessalement, sous certaines conditions).

³ Les ressources régénérées sont des matières qui étaient auparavant considérées comme des déchets par leurs producteurs et qui ont été transformées en ressources durables pour les territoires et l'industrie, incluant notamment les Combustibles Solides de Récupération (CSR).

⁴ Énergie produite à partir des déchets incinérés et enfouis (c'est-à-dire les déchets qui ne peuvent être recyclés ou valorisés de manière viable dans les conditions actuelles).

⁵ Les Standards Nature constituent un ensemble de bonnes pratiques destinées aux sites gérés ou exploités par SUEZ, visant à protéger la biodiversité et les ressources, tout en soutenant l'économie circulaire.



Social

**FAVORISER L'INCLUSION, L'ENGAGEMENT
ET UNE CULTURE COLLABORATIVE**

Nous plaçons l'humain, la santé et la sécurité, au cœur de nos priorités. En favorisant l'inclusion, l'engagement de nos équipes, ainsi qu'une culture collaborative, nous nous engageons à créer un impact positif durable, partout où nous opérons.

Nos engagements pour 2030

Engagement	Indicateur	Année de référence	Valeur de référence	Objectif d'ici 2030
Faire de la santé et de la sécurité notre priorité essentielle au quotidien	Taux de fréquence et de gravité	2021	Taux de fréquence : 6,73 Taux de gravité : 0,51	Taux de fréquence : 5,30 Taux de gravité : 0,39
Respecter les droits élémentaires sur l'ensemble de notre chaîne de valeur	% des collaborateurs cibles ayant suivi une formation sur l'éthique et les droits humains	2025	Première publication en 2026	100% de la population ciblée ¹
	% des fournisseurs à risque suivis	2024	24%	100%
Encourager l'engagement collectif	Taux d'engagement des collaborateurs (Pulse)	2021	+9 points au-dessus du benchmark	+10 points au-dessus du benchmark
Développer nos compétences	% de collaborateurs formés dans l'année	2021	72,2%	80%
Supprimer les disparités hommes-femmes	% de femmes occupant des postes de direction ²	2024	28%	35%
Promouvoir l'égalité des chances	% de collaborateurs en situation de handicap	2021	2,7%	4%
Contribuer à l'inclusion de tous	Nombre annuel de bénéficiaires des entités inclusives et programmes d'insertion professionnelle de SUEZ	2021	2 308	5 000

¹ Le ciblage étant basé sur les niveaux de responsabilité et d'exposition des collaborateurs.

² Les postes de direction désignent les fonctions les plus élevées au sein de l'entreprise, qui comprennent généralement les membres du Comité Exécutif, les cadres dirigeants et les responsables des principales entités du Groupe (Business Units).



Gouvernance

UN PILOTAGE AU PLUS HAUT NIVEAU
DE L'ENTREPRISE

Nos engagements en matière de développement durable sont pilotés au plus haut niveau de l'entreprise afin de garantir l'intégration des critères RSE¹ au cœur de la stratégie du Groupe.

Le Conseil d'Administration, dont la composition reflète la structure actionnariale de SUEZ en associant actionnaires institutionnels, actionnaires salariés et salariés, joue un rôle central dans le déploiement de cette stratégie. Il définit les orientations stratégiques globales, valide les politiques et objectifs de développement durable, veille à leur cohérence avec les ambitions de long terme du Groupe et supervise le processus de reporting extra-financier. Il valide également les principes de rémunération des dirigeants, intégrant des critères liés à la performance développement durable.

Pour assurer cette gouvernance, le Conseil d'Administration s'appuie sur trois comités spécialisés.

> **Le Comité d'Audit et des Risques** supervise les risques financiers et extra-financiers, notamment environnementaux, et garantit la fiabilité du reporting extra-financier.

> **Le Comité RSE** valide les objectifs en matière de développement durable, s'assure de l'adéquation des moyens alloués, évalue leur mise en œuvre et procède à une revue régulière de l'exécution des engagements.

> **Le Comité des Nominations et des Rémunérations** veille à l'intégration des critères RSE dans les processus de nomination et de rémunération. Une partie de la rémunération des dirigeants (Présidents, Directeurs Généraux, membres du Conseil Exécutif, cadres dirigeants) est indexée sur l'atteinte d'objectifs en matière de santé-sécurité, de climat, d'engagement des collaborateurs et d'égalité professionnelle.

Le Comité Exécutif est responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route développement durable. Il veille à l'atteinte des objectifs, en pilote le déploiement, assure le suivi budgétaire et valide les projets structurants contribuant à leur réalisation.

Le Comité de Vigilance Groupe, composé de représentants des Business Units et des fonctions supports concernées, coordonne les actions du plan de vigilance et s'assure de la prise en compte des risques liés aux droits humains, à la santé-sécurité et à l'environnement sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Il analyse les incidents et veille à la mise en œuvre des actions de prévention.

La Direction du Développement Durable définit et pilote la feuille de route du Groupe à l'aide d'indicateurs de performance quantitatifs, coordonne les projets transverses avec les différentes directions et les Business Units, et consolide les résultats en matière de développement durable. Elle s'appuie sur un réseau international de managers et de correspondants développement durable qui accompagnent les équipes et contribuent au déploiement opérationnel de la stratégie.

Enfin, SUEZ associe les représentants du personnel, dont le Comité d'Entreprise Européen, au pilotage de sa stratégie développement durable.

¹ RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

Retrouvez l'ensemble de notre action
et l'avancée de nos engagements sur suez.com

ALTIPLANO, 4 place de la Pyramide, 92800 Puteaux

